

Baccalauréat professionnel Optique Lunetterie

Guide utilisation grille CCF

Épreuve E3.2 (Unité U3.2) : Adaptation et prises de mesures

Chaque compétence de la grille (C3.1 ; C3.4 ; C5.1 ; C5.5) doit être évaluée dans sa globalité. Les indicateurs d'évaluation ne doivent pas être évalués individuellement mais concourent à l'évaluation de la compétence indiquée

C3.1 prendre des mesures morphologiques :

Indicateurs d'évaluation	Résultats attendus
Le client est informé et correctement installé	↳ L'installation est adaptée afin que la prise de mesure soit juste et efficace
Le matériel utilisé est correctement choisi	↳ Le matériel adapté est utilisé pour la mesure
La démarche de mesure est structurée	↳ Les mesures sont réalisées selon une méthodologie et une chronologie cohérente
Les valeurs sont vérifiées et exactes	↳ L'élève est capable de vérifier la cohérence des mesures effectuées par rapport à l'observation du visage et de reprendre les mesures le cas échéant
La fiche de mesures est correctement renseignée	↳ Les mesures effectuées sont reportées avec précision sur le support adapté
Les matériels sont désinfectés	↳ Les matériels sont désinfectés <u>avant</u> la prise de mesure

C3.4 Essayer , ajuster et valider un équipement :

La constitution de l'équipement est justifiée	↳ Le choix de monture est en adéquation avec la prescription, la morphologie et les activités du client ↳ Le choix de verre est adapté à la prescription et aux besoins du client
L'équipement est correctement ajusté	
L'argumentation est adaptée au client Les demandes du client sont prises en compte	↳ L'élève est capable de choisir des arguments permettant de guider le client efficacement dans le choix de son équipement

Les documents sont correctement renseignés	↳Le type de verre, la compensation et la référence complète de la monture sont renseignés avec précision
---	--

C5.1 identifier, traiter et transmettre des informations :

Les informations sont identifiées, analysées et identifiées en fonction des destinataires	↳L'élève est capable d'écouter et de reformuler la demande du client ↳L'élève est capable d'identifier la prescription et de l'expliquer au client ↳L'élève est capable d'informer sur les tarifs et d'adapter le choix de l'équipement en fonction du budget du client
La transmission (fond et forme) est adaptée au message et à l'interlocuteur	↳toutes les informations sont transmises efficacement afin de permettre le suivi du dossier par l'ensemble de l'équipe et la continuité du service au client

C5.5 se situer dans l'entreprise

Les droits et obligations affaillant à l'exercice de la profession sont identifiés	↳Respect de la législation en vigueur : limite de compétence, obligations professionnelles et déontologie, discrétion professionnelle
L'attitude à tenir et/ou les personnes ou organismes à consulter sont explicités	↳L'élève est capable de guider le client dans ses formalités administratives ↳L'élève est capable de rendre compte et de se référer au responsable de la structure